



# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

## MEMBRE PRIVILÈGE

2020

### Fonctionnement

La formule, membre privilégié, consiste à acheter à l'avance une part de la récolte de notre ferme. Avec ce mode de fonctionnement, nous pouvons ainsi couvrir les frais de démarrage, qui sont relativement importants en début de saison. De notre côté, nous nous engageons à vous offrir un rabais de 10% sur nos fruits et légumes à notre kiosque. Vous pouvez cotiser le montant désiré, cependant, un minimum de 200\$ est demandé pour être membre privilégié. À chaque visite, nous déduisons vos achats sur le montant initial de votre paiement.

### Mode de paiements

La date limite pour s'inscrire est le 15 mai 2019. Les membres doivent effectuer leur paiement soit par chèque ou virement Intérac . Vous devez payer en totalité. Cependant, si vous payez par chèque, vous pouvez faire deux versements égaux. C'est à dire, un premier versement dans le mois d'avril et un second dans le mois de mai. La formule privilège est appliquée qu'au moment de la réception de votre formulaire, accompagnée de vos paiements.

### Exemple de paiements

Cotisation	2 versements égaux	*Rabais 10%	Total
200,00 \$	avril : 100\$ /mai 100\$	20,00 \$	220,00 \$
300,00 \$	avril : 150\$ /mai 150\$	30,00 \$	330,00 \$
400,00 \$	avril :200\$ /mai 200\$	40,00 \$	440,00 \$

\*Un minimum de 200\$ est demandé pour être membre privilégié.



## FICHE D'INSCRIPTION

### MEMBRE PRIVILÈGE

2020

### IDENTIFICATION

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone : maison \_\_\_\_\_ Autre \_\_\_\_\_

Courriel (e-mail) lettres moulées : \_\_\_\_\_

### CHOISISSEZ LE MONTANT DE VOTRE FORMULE (UNE REMISE DE 10% VOUS SERA ACCORDÉE)

-200\$

-300\$

-400\$

### MODE DE PAIEMENT

Argent

Chèque

Virement Intérac

Signature \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

S.V.P. Postez la fiche d'inscription, et les chèques à l'adresse suivante :

Potager Fleuri du Lac, 200 rue principale St-Prime, G8j 1R8

**Nous vous confirmerons la réception de votre fiche d'inscription par messagerie électronique .**